

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 296/2024

Annaba le, 21/05/2024

A

Monsieur : Souda Abdel Basset
Cité 50 Logements Bouhadjar –El Tarf-

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Canalisation Pour Modernisation Klibet (LAS)

Bon de commande N° : 51 du 14/05/2024, ODS N° : 132 du 14/05/2024

Monsieur ;

Par la présente, je vous notifie votre refus d'ouverture du chantier cité en objet qui était programmée pour la journée du Dimanche 19/05/2024.

Conformément au bon de commande et ODS signés, il était convenu que le début des travaux aura lieu le 19/05/2024 et vous étiez informé par tous les voix disponibles (Mail & Téléphone), alors que vous avez manifester votre refus de l'ouverture du chantier.

A cet effet, je vous mets en demeure de vous présenter sur le chantier dans un délai de 24 heures. À défaut, Algérie Telecom se réserve le droit d'appliquer des mesures à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles pour pallier votre absence.



Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad